

# Assemblée extraordinaire de la paroisse protestante de Monthey

## mardi 26 février 2013

### 1 Ouverture

Philippe Ritter président ouvre cette Assemblée à 20h05

Il remercie les paroissiennes et les paroissiens qui ont répondu positivement à notre invitation. 28 personnes sont présentes.

Pour les excusés: Mmes E.Ritter Monthey; E. Mermoud Troistorrents; L. Deley Champéry

L'assemblée a été convoquée selon les règlements et dans les délais légaux.

Il n'y a qu'un objet unique à l'ordre du jour de cette Assemblée extraordinaire, paru dans le P'tit Signe « Janvier-Mars 2013 » page 8.

D'autre part, dans le même P'tit Signe, le conseil de paroisse par son Pdt. Robert Burri, en pages 6 et 7, a présenté la généalogie, en détail, des projets immobiliers BIOLLE II.

Il n'y a pas de commentaires sur l'ordre du jour proposé. Page 8 du dernier Pt 'Signe

Cette Assemblée est donc ouverte.

**Une proposition individuelle nous ai est parvenue de la part de M. Marcel Renck.**

Sera repris au Pt.5 de l'ordre du jour.

### 2 Lecture confession de Foi

Le pasteur Genton procède à la lecture de notre confession, mais en préambule adresse une pensée de sympathie à Philippe Ritter prés. de cette AG, dont sa maman vient de décéder.

### 3 Nomination de 2 scrutateurs

Sont élus sans opposition: Mme Anne Aigroz et M. Jacques Calame

### 4 Présentation des 2 projets par l'architecte M. Maurice Biollay

#### a) Transformation de la villa de la cure

*Voici brièvement les propositions de modifications:*

- Cette villa comprend 3 niveaux. Pour le sous sol, il s'agirait de garder ces locaux de travail et de créer un sanitaire
- Pour le rez, modification de l'accès, suppression de la cuisine et création d'une nouvelle pièce, ce qui donnerait 4 bureaux.  
Pour l'extérieur, création de quelques places de parking.
- Au premier Etage, maintenir la fonctionnalité d' appartement, mais création d'une cuisine

- (Réfection des façades extérieures.)  
Travaux estimés à Fr 380'000.- Il faudrait un objectif de rentabilité sur 20 ans.
- b) Construction d'un petit immeuble ( projet Biolle 2) en lieu et place de la cure

Mais s'agirait de maintenir libre le 30% de la parcelle,

Immeuble projeté d'un volume de 16500 m2 sur 8 niveaux coût d' environ 13 Millions Fr.

Ce projet demande une grande réflexion, afin de connaître les besoins futurs de la paroisse, ses capacités d'investissement et compter sur un objectif sur +/- 50 ans.

( Se pose la question de l'aliénation de la propriété de la paroisse, dans le cas ou des partenaires investiraient dans cet immeuble pour disposer de locaux.)

## 5 Discussion sur les deux avants projets

*Rappel des faits Ph. Ritter:* Tout est parti de la réfection de la cure puis la demande de locaux paroissiaux puis projet d'un immeuble ! Tout ceci a été décrit dans le P'tit Signe en page 6 et 7. Même les non- initiés ont pu se familiariser sur les démarches

### **Réflexion écrite de M. Renck sur:**

La création de nouveaux locaux paroissiaux vu l'impossibilité de pouvoir assurer nos activités paroissiales dans de bonnes conditions.

La réfection de la cure qui se trouve dans un état de délabrement

La construction d'un immeuble qui résout les deux problèmes, mais qui n'est pas sans désagréments pour la paroisse

### **M. Renck demande**

(1) **Une étude sur l'évolution démographique:** nombre de ménages protestants en 2000 (inauguration Biolle1), situation en 2013, prévisions pour 2020, etc..

(2) **L'entretien courant de la cure** (assurer un état satisfaisant selon cahier des charges/ligne budget 4005) n'a pas été effectué, etc..

(3) **De mentionner les avantages d'investir dans un immeuble** (bonne rentabilité avec les conditions financières actuelles, etc. ....) et inconvénients (investissement élevé, gérance immobilière, problème pour la paroisse lors d'une expulsion éventuelle d'un locataire, perte de l'espace vert, etc.....)

### **Réponses du président Ph. Ritter:**

**La cure** n'est pas dans un état de trop grand délabrement L'entretien intérieur normal intérieur a été fait ; remplacement de la cuisine et du chauffage, la maison était parfaitement habitable. Le départ du pasteur a déclenché la grande réflexion.

M. Renck demande également si des travaux majeurs seront nécessaires ces prochaines années pour la **maintenance du temple**.

Ph.R: Répond non à première vue. Que la **maintenance du temple** est assuré par une planification ad hoc (ligne budget 4001) et que pas de travaux majeurs seront nécessaires ces prochaines années selon les connaissances actuelles

M. Renck: Pour quelle raison nous ne faisons pas usage de **l'étage supplémentaire BIOLLE 1** (voir annexe), extension prévue à l'époque qui offrirait aujourd'hui au point de vue de l'organisation de

nos ministres et des activités paroissiales la solution optimale: bureaux et salles réunis, bonne communication, nouvelles salles près des locaux de services

Ph.R. Le rehaussement de Biolle1 ne résolvait pas le problème de la cure

Cette question récurrente dans les discussions à fait que nous avons demandé au constructeur un prix objectif global de cet étage supplémentaire. La somme est de CHF 660'000.-

Ce qui fait réfléchir à de nouvelles possibilités tel que rehausser BIOLLE 1 et rénover la cure pour env. 1Mio. Avec un appartement ou deux, avec locaux paroissiaux ou non etc.

*D'autre part à l'AG du 11.11.2012 il a été relevé dans les commentaires « la non-aliénation définitive du patrimoine paroissial, soit, dans le cas d'un immeuble en PPE, la garantie que la paroisse sera majoritaire »*

*Le projet présenté ne respecte pas ce critère et même si l'on parle d'un droit de superficie (la paroisse reste propriétaire du terrain un certain temps) pose un problème à long terme donc pour nos descendant.*

On voit donc, avec toutes ces réflexions qu'une nouvelle démarche globale serait salutaire

#### ***Autres réactions:***

M. J Herold: il faut prendre le temps d'étudier le concept.

M. J-R Wassmer: Ajoute que l'on ne peut pas décider si l'on ne connaît pas le plan de financement de la réalisation.

M.M. Renck précise également de ne pas se précipiter dans la décision

M Zamaradi, pasteur Souligne d'un besoin de locaux assez urgent.

(il faudra cependant trouver une solution provisoire pour disposer de salles pour les besoins des nouveaux groupes d'activités)

## **6 Votation** (au bulletin secret)

L'objectif de ce vote est de savoir dans quelle direction poursuivre les études

*Si aucune des 2 propositions ne vous conviennent vous pouvez voter blanc.*

*Si il y a majorité de blanc les projet seront renvoyé à leurs concepteurs ?*

Nous procédons au vote

-Bulletins délivrés **28** -Bulletins rentrés **28**

**Nul 1 / Blancs 11 / réponse cure: 10 / réponse Biolle II: 6 bulletins .**

Vu ces résultats obtenus il s'agira de reprendre la réflexion, et le CP devra proposer de nouvelles bases d'études.

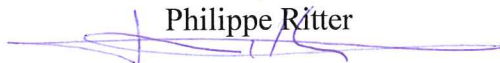
## **7 Clôture**

Le président Ritter, remercie tous les bénévoles qui se sont investis, jusqu'a ce jour sur ces projets, ainsi que Monsieur Biollay architecte

L'Assemblée est levée à 21h05 et nous partageons le verre de l'amitié.

Le président:

Philippe Ritter



Le secrétaire:

J-P Viredaz

